

# Communiqué



Dans le cadre de la mise en œuvre des projets tracés au niveau du Plan Stratégique de la mutuelle OMFAM “pour la période 2023-2027” visant à renforcer la proximité et à améliorer les services rendus aux adhérents, Le président de la mutuelle OMFAM et Monsieur le Gouverneur de la province de Tata ont procédé à la signature d’un protocole d'accord ce vendredi 29 mars 2024 pour l'ouverture d'un bureau d'accueil en faveur des adhérents de la mutuelle et leurs ayants droits résidants dans cette région.

Cette nouvelle représentation sera utilisée pour des fins administratives telles que le dépôt de dossiers médicaux, d'adhésion et des dossiers d'allocations de retraite et de décès, ainsi que le suivi de ces dossiers vis-à-vis de la mutuelle et de la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale.